

POLITIQUE QUALITE ET ENVIRONNEMENT

Fournisseur historique des forces armées, CILAS participe fièrement à la souveraineté du pays et de ses alliés, dans les secteurs de la Défense, de la Sécurité et de l'Espace. L'innovation technologique et l'expertise font partie intégrante de notre ADN, au service de notre ambition : nous imposer comme acteur européen majeur du laser des applications souveraines.

Soucieux de satisfaire au mieux nos clients, actionnaires, salariés et autres parties intéressées, nous réaffirmons notre engagement à offrir des produits et services de qualité, fiables et performants, à adopter une attitude responsable et à limiter les impacts environnementaux de nos installations et activités.

Notre politique qualité et environnement constitue la base de notre système de management, qui repose sur des processus, destinés à assurer notre démarche d'amélioration continue et de maîtrise des risques. Elle s'articule autour de 4 axes pour atteindre les meilleurs standards de qualité et d'environnement en vue d'accroître l'efficacité de la société, permettant d'atteindre la mission de CILAS: contribuer à la paix en rendant les forces armées plus efficientes grâce à la technologie laser. Cette politique est revue autant que de besoin pour assurer sa concordance avec le contexte de l'entreprise et son orientation stratégique.



En tant que Directeur général de CILAS, je m'engage à mettre à disposition tous les moyens économiquement raisonnables, les ressources et l'organisation nécessaires pour assurer notre politique et atteindre les objectifs suivants :

Qualité

- Améliorer les performances de l'entreprise par :
 - ✓ La fourniture de produits et services, attractifs, compétitifs et innovants, en adéquation avec les demandes du marché,
 - ✓ La bonne conduite de nos programmes, s'appuyant sur un respect rigoureux de leur jalonnement et une démarche systématique d'identification et de maîtrise des risques,
 - ✓ Le pilotage, l'amélioration et la simplification continus de nos processus,
- Satisfaire aux exigences pertinentes de nos parties intéressées par :
 - ✓ L'écoute, la prise en compte de leurs besoins et la communication envers eux,
 - ✓ Le respect de nos engagements et de nos devoirs en terme de qualité, coûts, délais et sécurité, assurés par la maîtrise de nos activités et de nos fournisseurs,
 - ✓ La diminution des non qualités et l'efficacité de leur résolution.

Environnement

- Satisfaire aux obligations de conformité, aux exigences légales et autres exigences de nos parties intéressées,
- Maîtriser notre impact environnemental par :
 - ✓ La réduction de nos déchets et l'amélioration de leur valorisation,
 - ✓ La maîtrise de nos consommations d'énergie,
 - ✓ La prévention des situations d'urgence, des pollutions accidentelles, et l'amélioration de notre capacité à y réagir.

J'appelle l'ensemble du personnel à s'impliquer dans cette démarche afin d'assurer la réussite de la politique engagée et de garantir l'efficacité du système de management et de contribuer à l'efficacité opérationnelle de l'entreprise.

Olivier Prat
Directeur général

C0 - Public